

Annexe P

Étude du potentiel archéologique

1 Introduction

Le projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Sheldrake se situe dans la municipalité de Rivière-au-Tonnerre (MRC de Minganie). Le projet consiste à construire et à exploiter des ouvrages qui permettront de mettre en valeur le potentiel hydroélectrique du site de la Courbe du Sault sur une distance d'environ 800 m.

Le site de la Courbe du Sault se compose d'une succession de trois chutes. Le déversoir et la prise d'eau seront aménagés à la tête de la troisième chute. L'eau prélevée transitera par un canal d'amenée aménagé en rive droite jusqu'à la centrale qui sera construite en aval de la première chute.

Conformément à la directive émise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en novembre 2006, l'initiateur du projet doit rendre compte dans son étude d'impact du volet suivant : « *le patrimoine archéologique et culturel : les sites archéologiques connus, les zones à potentiel archéologique, les sépultures autochtones en milieu biophysique, les arrondissements historiques et le bâti* ».

L'inventaire archéologique a pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet afin d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer d'éventuels sites archéologiques dont l'intégrité risque d'être menacée par les travaux d'aménagement. Cette approche préventive s'inscrit dans le contexte de la protection des ressources patrimoniales du Québec.

La présente étude constitue la première étape de l'évaluation du potentiel archéologique. Cette étape comprend une recherche documentaire afin d'établir un tableau des connaissances archéologiques existantes. Une évaluation cartographique, notamment à l'aide de la carte des dépôts de surface, permet de reconstituer l'apparence du paysage après la déglaciation du territoire et ainsi d'évaluer le potentiel d'établissement. De plus, une enquête auprès d'aînés de la communauté d'Ekuanitshit permet d'évaluer le potentiel culturel vivant et de répertorier les aménagements communautaires existants ou potentiels.

Une deuxième étape composée de recherches archéologiques sur le terrain viendra ultérieurement compléter l'évaluation archéologique.

Ce rapport présente une description du secteur à l'étude en commençant par exposer un portrait géologique de la zone d'influence. Suit ensuite l'évolution chronologique des grandes différenciations culturelles de l'occupation humaine sur le territoire nord-côtier et une description de l'état des connaissances archéologiques. Enfin, l'évaluation du potentiel archéologique de la zone d'influence du projet complète ce rapport.

2 Description du secteur à l'étude

La description sommaire qui suit dresse un portrait du secteur à l'étude en tenant compte des éléments qui ont pu influencer l'occupation humaine au cours des derniers millénaires.

2.1 Géologie

Les études géologiques et géotechniques réalisées au cours de l'été et de l'automne 2007 par Groupe Axor inc. révèlent que le paysage du secteur à l'étude est parsemé d'îlots rocheux mis à nu par les assauts du climat sur plusieurs millénaires (Beaupré, 2007). Ainsi, la roche mère est une :

« ... roche de fondation, une mangérite massive et peu fracturée, qui appartient à la province géologique du Grenville, un assemblage de roches métamorphiques et ignées du Protérozoïque. (...) Cette roche forme une bande est-ouest en bordure sud d'un vaste massif d'anorthosite et couvre l'ensemble du projet, de l'embouchure à la partie amont du réservoir. La mangérite contient des inclusions d'anorthosite. Il s'agit donc d'une roche massive, compétente, de qualité très bonne à excellente. »

Toujours selon le rapport géologique (Beaupré, 2007), les dépôts de sols recouvrant l'ensemble du paysage proviennent de la fin de la période Quaternaire, dépôts témoignant du retrait des glaciers et du recul de la Mer de Goldwaith. Ainsi :

« Le secteur est occupé essentiellement par une séquence marine dans laquelle on note le passage, vers le bas de la séquence stratigraphique, de sables grossiers avec traces de gravier fin à des sables, des sables silteux, des silts argileux et, finalement, des argiles silteuses à la base. Les sédiments fins sont varvés, sensibles au remaniement et sujets à de nombreux glissements superficiels de terrain. Cette séquence marine montre une réduction graduelle des profondeurs d'eau associée au relèvement isostatique du continent. Ces sédiments ont été déposés, il y a de 8 000 à 10 000 ans, dans la Mer de Goldwaith qui a transgressé le continent jusqu'à la cote de ± 130 m. Les sédiments glaciaires (till) ont été complètement remaniés par l'action des vagues de la Mer de Goldwaith et sont, de ce fait, pratiquement absents de la zone d'étude. La séquence marine est recouverte à de nombreux endroits par des tourbières, des marécages et des zones humides.. »

Cette observation géologique laisse présager une première occupation humaine à l'intérieur de la zone d'influence peu après le retrait de la mer, soit il y a environ 8 000 ans Avant Aujourd'hui (AA).

2.2 Chronologie de l'occupation humaine

Nous présenterons ici un abrégé de l'intégration humaine à l'intérieur des limites du territoire de la Côte-Nord. Deux sources principales alimenteront ce résumé préhistorique : l'ouvrage de James Wright sur l'histoire des Autochtones du Canada, et l'histoire du peuplement du Québec relaté sur le site Internet du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). *L'archéologie au Québec* de Gilles Tassé viendra compléter certaines affirmations. Pour la partie historique, nous utiliserons les informations tirées du site Internet de la réserve de l'Archipel de Mingan de Parcs Canada ainsi que l'Atlas du

Canada en ligne du site du ministère des Ressources naturelles du Canada (MRN). Enfin, des informations tirées de l'étude d'impact du Complexe de la Romaine (Hydro-Québec, 2007) viennent compléter les connaissances sur l'utilisation du territoire par les Innus de la Côte-Nord au cours des dernières décennies.

De ces principales sources documentaires, on constate une différence entre la chronologie acceptée à l'échelle provinciale et celle utilisée dans les références canadiennes. De plus, certaines subdivisions à l'intérieur des grandes époques préhistoriques sont différentes selon les sources consultées. Enfin, il faut aussi tenir compte du fait que les frontières géographiques associées aux différents faciès culturels sont conjecturales et peuvent fluctuer selon l'évolution des connaissances.

2.2.1 La préhistoire québécoise

La préhistoire québécoise commence il y a environ 12 000 ans AA avec la fin de la dernière ère glaciaire. Cette période nommée le Paléoindien durera environ 4 000 ans. C'est à la fin de cette période que nous verrons apparaître les premiers sites d'occupation en Gaspésie et sur la Côte-Nord, soit pendant la période dite Archaïque.

Au cours de cette période, les populations humaines devront s'adapter à des conditions climatiques en continuelle transformation. Le climat se réchauffant jusque vers 6 000-5 000 ans AA, il se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se termine vers 6 000 ans AA, de nouvelles régions sont maintenant accessibles, les populations coloniseront des territoires de plus en plus éloignés et vers 3 500 ans AA, l'ensemble du Québec aura été en grande partie exploré.

L'adaptation climatique et territoriale provoquera un processus de caractérisation culturelle. Cette adaptation permettra la reconnaissance de traits spécifiques à un assemblage d'outils et une particularisation de l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, il sera possible d'identifier des faciès différents reconnus comme l'Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et l'Archaïque du Bouclier dans le territoire subarctique.

L'Archaïque

Selon les références consultées, cette période s'étend de 8 000 à 3 000 ans AA selon la chronologie québécoise et de 10 000 à 6 000 ans AA selon la chronologie canadienne. Toutes deux décrivent cette période comme témoignant de changements importants dans la façon de vivre des habitants du territoire maintenant libre de son couvert glaciaire. Les activités de subsistance se spécialisent selon l'environnement et malgré un nomadisme saisonnier adapté aux ressources animales et végétales disponibles, la mobilité territoriale devient moins ample qu'auparavant. Cette stabilité permettra l'émergence de spécifications culturelles observées à différents endroits sur l'ensemble du territoire nord-américain.

Une plus grande exploitation des ressources résultera en une diversification des outils et des méthodes utilisées pour les fabriquer. En plus de la taille, on commence à trouver des outils polis ainsi que des objets provenant de la transformation du cuivre natif. La présence sur les sites québécois de quartzite du Labrador, de jaspe de Pennsylvanie et de cuivre provenant de la région des Grands Lacs témoigne d'un réseau d'échange et de communication bien étendu.

Les trois sous-périodes chronologiques (MCCCF) soit l'Archaïque ancien (parfois aussi nommé le Paléoindien récent (Tassé, 2000 : 95)), l'Archaïque moyen et l'Archaïque supérieur (ou récent) transcendent les divisions culturelles de l'Archaïque maritime, du Saint-Laurent et du bouclier.

Habituellement, les sites archéologiques associés à ces traditions culturelles se retrouvent soit le long du fleuve Saint-Laurent, près de sources d'eau douce, soit sur les rives des voies majeures de circulation, comme les grandes et petites rivières, tributaires des premières. Ceci décrit parfaitement la zone d'étude.

L'Archaïque maritime

Les Maritimiens anciens occupèrent le golfe du Saint-Laurent et les provinces maritimes à partir de 8 000 ans AA. Ce faciès culturel est d'autant plus important du fait que l'élévation de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent au-dessus du niveau actuel de la mer entraîna les anciens sites sur les terrasses les plus hautes et les plus anciennes. C'étaient des chasseurs maritimes de grande habileté qui exploitaient autant les ressources maritimes que terrestres. La chronologie basée à partir des connaissances acquises sur les sites provenant des hautes terrasses marines ont permis d'établir une séquence locale de développement caractérisée par les changements de styles observés sur les pointes de projectile et d'autres vestiges. James Wright décrit la culture du Maritimien ainsi :

« Les lames de hache, les gouges, les pointes de lance, les pointes de projectile et les couteaux en pierre polie indiquent une influence méridionale. Le harpon à tête basculante, témoignage le plus ancien de ce type d'arme dans l'hémisphère occidentale, constitue une contribution importante à l'enrichissement des dispositifs d'armes. Les modes d'établissement indiquent que les sociétés des Maritimiens anciens se composaient de petits groupes familiaux qui se regroupaient en bandes pendant une partie de leur ronde annuelle qui les amenait sur la côte. Les mariages se contractaient vraisemblablement entre membres de bandes voisines entraînant un réseau social étendu de familles reliées par le sang. L'un des caractères les plus frappants des Maritimiens anciens est la construction de monticules funéraires complexes. Leurs monticules constituent les plus anciens témoignages à date de constructions monumentales au Canada. On soupçonne que les résultats avantageux qui découlaient de la coopération chez les chasseurs maritimiens a pu avoir conduit à un degré de hiérarchie même si le rang était temporaire et vraisemblablement personnel plutôt qu'héréditaire. On suppose que l'organisation et la coopération requises pour la construction des monticules ont aussi provoqué une forme de hiérarchie sociale dans la société. »

Maritimien Moyen

Cette période de la préhistoire témoigne de changements significatifs dans l'occupation de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent. En fait, il y a environ 4 000 ans AA, la culture associée au Maritimien semble disparaître du registre archéologique. Les causes de cette disparition seraient multiples et associeraient à la fois des contraintes environnementales et conflictuelles.

Il y a environ 4 000 ans AA, le climat se serait refroidi mettant fin à une période de l'Altithermal, un réchauffement de l'Amérique du Nord qui serait à l'origine de son peuplement. Ce refroidissement coïnciderait avec l'arrivée des Paléoesquimaux et d'une

accentuation des Bouclériens de l'intérieur des terres vers l'exploitation des ressources maritimes et côtières. Ainsi, la population du Maritimien aurait été privée des ressources provenant de l'intérieur tel le caribou conjointement à une raréfaction de leurs ressources saisonnières dû à un refroidissement climatique. Il semblerait que la rapidité et la nature des changements aient eut raison de la culture des Maritimiens.

Les Bouclériens

L'Archaïque du bouclier (10 000 à 6 000 ans AA) comprend des groupes de chasseurs, pêcheurs et cueilleurs situés au nord de la région laurentienne. Vivant au rythme des saisons, ils exploitent les ressources à l'intérieur du territoire québécois et ce, jusqu'au premier contact avec les Européens. Conservant le même mode de vie pendant des millénaires, ils ont toutefois subi l'influence des changements à travers leurs réseaux d'échanges. Ainsi, on peut observer au cours du dernier millénaire l'apparition de la céramique et du tabac, du maïs et de la technologie associées à ces nouveaux apports dans une culture relativement stationnaire.

Les Bouclériens moyens

Il semblerait que la fin de la culture maritimienne coïnciderait avec une présence bouclérienne accrue à divers endroits de la Côte-Nord et de l'estuaire du Saint-Laurent. Ayant profité des rivières servant de routes de transport entre l'intérieur et la côte, ils auraient acquis les connaissances maritimes suffisantes pour amplifier leur exploitation des ressources de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent et de la côte du Labrador vers 4 000 ans AA.

Les restes archéologiques de l'outillage des Bouclériens moyens se caractérisent par des couteaux, des grattoirs et des pointes de projectile en pierre taillée et une absence générale d'outils façonnés par polissage. Les habitations étaient constituées de structures semi-souterraines imposantes qui comportaient un couloir d'accès. On a aussi retrouvé des habitats très fragiles et probablement saisonniers qui, malheureusement, laissent peu de traces archéologiques. Dans leur assemblage, on remarque aussi l'utilisation du cuivre provenant de la région des Grands Lacs, matériau qui devait détenir une grande valeur en plus de témoigner d'un réseau d'échange complexe et étendu.

Enfin, selon les connaissances archéologiques d'aujourd'hui, les Cris, les Ojibways, les Algonquins, les Montagnais que rencontrèrent les premiers Européens à leur arrivée seraient les descendants directs des Bouclériens (Wright, 2002 : 242).

Le Sylvicole (MCCCF) ou le Bouclérien récent de l'Est (Wright)

Le Sylvicole et le Bouclérien récent représentent sensiblement une même période avec une culture qui évolue de façon différente tout en possédant une origine commune. Selon les chercheurs québécois, le Sylvicole s'étend de 3 000 à 500 ans AA et le Bouclérien de 3 000 à 1 500 ans AA.

Le Sylvicole connaîtra l'apparition de la céramique sur le territoire québécois. C'est aussi le début d'une intensification de la culture du maïs et éventuellement du tabac. C'est à cette époque que l'on voit apparaître des pipes à fumer dans les collections archéologiques. L'horticulture et un mode de vie plus sédentaire définissent cette période, du moins pour les habitants de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs. C'est l'arrivée des premiers

Européens qui viendra influencer la fin de la période du Sylvicole introduisant des changements profonds dans les sociétés autochtones de l'Amérique du Nord.

C'est au Sylvicole que l'on voit apparaître les premières poteries autour des grands lacs. Au Québec, c'est majoritairement dans la vallée du Saint-Laurent que l'on observe l'usage commune de la céramique. Les habitants de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent connaissaient et échangeaient la céramique mais ne semblaient pas fabriquer de récipients en terre cuite. Ils conservèrent un mode de vie moins sédentaire en exploitant à la fois les ressources intérieures et maritimes.

2.2.2 Occupation historique : Européens et Ekuanitshiunnuat

Au début du 16^e siècle, les Européens réapparurent sur le fleuve Saint-Laurent. Dans le secteur de l'Archipel de Mingan, c'est en 1679 que Louis Jolliet fait construire un poste de traite sur l'île du Havre, ce qui perpétuera les profonds changements de la culture innue maintenant orientés vers une exploitation plus économique des ressources naturelles. Ce poste de traite, un parmi tant d'autres sur le Domaine du Roi, sera détruit à plusieurs reprises par les Anglais et éventuellement abandonné (Parcs Canada). En 1821, le poste de Mingan devient la juridiction de la compagnie de la Baie-d'Hudson (Atlas du Canada) qui exploitera plusieurs postes tout le long de la Côte-Nord. Enfin, en 1963, le village de Mingan, maintenant Ekuanitshit en langue innue, est fondé suite au transfert des terres provinciales au gouvernement fédéral (TPSGC, 1999).

En ce qui concerne le territoire ancestral des Ekuanitshiunnuat, l'étude d'impact d'Hydro-Québec sur le milieu autochtone, réalisée en prévision du développement du Complexe de la Romaine, définit le territoire ancestral des Innus de la communauté Ekuanitshit comme suit :

« Le territoire au XX^e siècle couvre principalement les bassins hydrographiques des rivières Saint-Jean et Romaine. Il s'étend aussi, à divers degrés, le long des rivières Sheldrake, Magpie, Jupitagon, Manitou, Mingan et Puyjalon. Il inclut à son extrémité nord-ouest le lac Atikonak. Sa façade riveraine correspondante, de plus de 100 km de côte, comprend notamment l'archipel de Mingan. En profondeur, il rejoint le fleuve Churchill au Labrador. » (Hydro-Quebec, 2007 : 38-8)

Cette utilisation de la rivière Sheldrake est confirmée par Monsieur Patrick Michel, un aîné de la communauté innue d'Ekuanitshit. Il témoigne du fait que la rivière Sheldrake faisait partie d'une des voies de circulation traditionnelle donnant accès au territoire à l'intérieur des terres. Ces voies de circulation étaient marquées par des aménagements communautaires. Les aménagements communautaires des Ekuanitshiunnuat comprennent des aires d'exploitation, des sites de campement saisonnier ou d'étape, des portages, des lieux d'embarquement et de débarquement, des haltes, des caches, des lieux de rencontre et de séparation, des emplacements pour laisser des messages, des cimetières et des sanctuaires. Ils sont situés pour la plupart le long des voies principales de circulation. Ces divers aménagements et leur localisation font partie du savoir traditionnel partagé collectivement. Les caches sont des échafauds ou des trous creusés dans le sol où l'on dépose de la nourriture ou de l'équipement. Les messages peuvent être écrits; traditionnellement, ce sont des signes de piste conçus à l'aide de branches d'arbres disposées selon des codes précis. Les lieux où on laisse des caches et des messages correspondent généralement aux lieux de rencontre et de séparation habituels le long des

voies principales et secondaires de circulation. Parmi les aménagements communautaires, les portages sont les plus imposants. Ils exigent un entretien régulier et le délaissement des voies de circulation traditionnelles au profit de l'avion depuis les années 1960, ainsi que différentes exploitations allochtones du territoire, ont eu pour conséquence la détérioration ou la disparition de plusieurs voies de portage (Hydro-Québec, 2007 : 38-10). Toujours selon Monsieur Michel, il n'existerait aucun aménagement communautaire reconnu le long de la rivière Sheldrake. Il mentionne aussi que l'exploitation du territoire de la rivière Sheldrake aurait été délaissée par les Ekuanitshiunnuat depuis au moins une quarantaine d'années. Ceci vient corroborer les informations recueillies auprès des trappeurs allochtones de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre qui mentionnent que la présence autochtone date du temps de leurs parents et grands-parents. Ainsi, aucune activité traditionnelle autochtone ne serait pratiquée à l'intérieur de la zone d'influence du projet depuis le milieu du siècle dernier.

Avant les années 1950, la voie d'accès associée à la rivière Sheldrake (Papien Pakatan), telle que décrite par Monsieur Michel, suivait le tracé du sentier pédestre longeant la rive est de la rivière. Elle passait ensuite par le lac Banane et traversait le lac Touzel, continuait le long du Ruisseau aux Rats-Musqués, traversait le lac Charlotte et continuait en un sentier afin de rejoindre la partie navigable de la rivière Sheldrake, en amont des rapides. Le reste du chemin suivait l'ensemble du réseau hydrographique dépendamment de l'activité pratiquée.

Il n'est cependant pas exclu que la rivière fut exploitée par les Ekuanitshiunnuat au cours des siècles passés et que la mémoire vivante ne porte plus de souvenirs de cette utilisation.

3 État des connaissances archéologiques

Un inventaire récent des sites archéologiques de la Côte-Nord démontre bien la richesse de ce territoire (Dubreuil, 2007). Les quelque 1 300 sites identifiés sur l'ensemble de la Côte-Nord témoignent d'une occupation allant de la période du Maritime Archaique de plus de 8000 ans jusqu'à une occupation toujours présente des différents groupes Innus. Dans cette étude, Dubreuil répertorie environ une centaine de sites d'intérêt sur le territoire de la Minganie. De ces sites, aucun n'est situé à l'intérieur des limites de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre. Toutefois, à l'intérieur des limites municipales, il existe deux codes Borden identifiant deux sites archéologiques, mentionnés dans l'étude de Castonguay et Chevrier (1976). C'est suite à une reconnaissance archéologique effectuée sur le territoire de la Côte-Nord à l'été 1976 que les sites EbDf-1 et 2 furent inventoriés (Castonguay et Chevrier, 1976 : 77).

Le premier site (EbDf-1) correspond à une levée de plage située à 430 mètres de distance du fleuve, à une élévation d'environ 20 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette levée correspondrait à la troisième terrasse marine visible à partir du fleuve. La collection archéologique provenant d'une récolte de surface est malheureusement associée aux perturbations qu'engendra la construction de la route 138. Les sondages effectués à proximité se sont avérés négatifs. De par son caractère de remaniement, ce site est considéré sans signification. Le site EbDf-2 ne représente qu'un outil hors contexte et toujours associé aux remaniements résultant de la construction de la route 138. Tout comme le premier site, EbDf-2 est considéré comme sans signification.

La reconnaissance archéologique effectuée par Castonguay et Chevrier (1976) comprenait aussi une prospection de l'embouchure de la rivière Sheldrake et de ses deux rives jusqu'à une altitude d'environ 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette zone est décrite comme étant constituée de dépôts sableux reposant sur des limons argileux formant plusieurs levées de plage qui, une fois découpées par la rivière, forment des terrasses fluviales à talus abrupts. Aucun site archéologique ne fut observé.

En ce qui concerne les sites d'importance se trouvant à proximité de la zone d'étude, il faut référer à la recherche de Steve Dubreuil (2007) pour en faire la description. Les sites localisés à environ une cinquantaine de kilomètres de la rivière Sheldrake sont décrits de façon succincte dans le texte qui suit afin de présenter un portrait sommaire de l'occupation préhistorique avoisinante.

Les sites d'importance situés à moins de 50 kilomètres de Rivière-au-Tonnerre sont peu nombreux. Sur les 17 sites répertoriés, seul celui de la rivière au Bouleau mérite une attention particulière, les autres sites étant exclus à cause de leur état perturbé ou de leur pauvreté archéologique. Découvert au début des années 1970 par Daniel Chevrier, le site de la rivière au Bouleau (EbDj-2) faisait partie d'un inventaire archéologique effectué entre les rivières Moisie et Sheldrake. Situé à un peu moins de 50 kilomètres à l'ouest de Sheldrake, le site EbDj-2 reposait à 60 mètres de la rive ouest de la rivière au Bouleau, à 200 mètres de son embouchure et à 10 mètres au-dessus du niveau marin moyen. Au cours des deux années de fouilles, trois niveaux d'occupation furent excavés allant de 1 000 à 500 ans AA (Dubreuil, 2007 : 32). On retrouva plusieurs milliers d'éclats de taille, des centaines d'outils dont certains en cuivre, ainsi que de la poterie, le tout associé à quelques structures.

À l'est de Sheldrake, quoique éloigné de plus de 50 kilomètres, le site le plus important est situé dans le secteur de l'Archipel de Mingan. C'est au début des années 1980 que l'on y découvrit une sépulture associée au complexe Middlesex datant d'environ 2 500 ans AA à 2 000 ans AA. Le complexe Middlesex serait quant à lui associé à une tradition funéraire en relation avec la culture Adena du sud des Grands Lacs (Tassé, 2000 : 100). Le site EbCx-64 comprenait un squelette de femme âgée d'environ 20 ans inhumé à l'intérieur d'un rouleau d'écorce et décoré d'un collier en perles de cuivre pincé. Quelques grandes pièces bifaciales en chert foncé et quartzite furent aussi retrouvées à l'intérieur de la sépulture (Dubreuil, 2007 : 37).

De plus, les îles de l'archipel Mingan recèlent plusieurs trésors archéologiques. Des sites préhistoriques ainsi que des sites Basques font partie de la collection archéologique de cet archipel. Quelques dizaines de sites furent inventoriés sur la seule Île à la Chasse témoignant d'une occupation insulaire peu connue en Côte-Nord. La présence de céramique venait dater l'occupation préhistorique vers la fin du Sylvicole, soit environ 1 000 ans AA.

L'occupation de la Côte-Nord depuis plus de 10 000 ans environ ne fait aucun doute, cependant les témoignages de cette occupation demeurent encore aujourd'hui exceptionnels. On retrouve les traces de cette occupation aussi bien sur les plages actuelles qu'à l'intérieur des terres et sur les terrasses vestiges maintenant situées à plus d'une centaine de mètres au-dessus du niveau du fleuve.

4 Évaluation du potentiel archéologique de la zone d'étude

L'évaluation du potentiel archéologique vise principalement à délimiter les zones de potentiel archéologique à l'intérieur de la zone d'influence et plus particulièrement à l'intérieur de la zone où des travaux de construction sont prévus (chemins d'accès, ligne de transport d'énergie et ouvrages hydroélectriques).

Selon l'étude de Castonguay et Chevrier (1976), la Côte-Nord offre plusieurs types d'environnement qui, selon le cas, présentent les éléments propices à l'établissement humain. Ils définissent ainsi quatre types d'environnement :

- a- les affleurements rocheux couverts de mousse et de lichens,
- b- les dépôts meubles couverts de forêts de conifères,
- c- les tourbières et marais,
- d- les zones aménagées par la population actuelle.

Selon eux, les types a- et c- sont les plus rébarbatifs car ils opposent à la fois un terrain peu propice à l'établissement et à une reconnaissance archéologique. Ainsi, ces types de terrains sont moins visités par les archéologues. Notons que la présence de tourbières n'exclut pas la présence de sites archéologiques et que les sondages pourraient malgré tout révéler la présence d'une occupation passée.

Le type d- est celui qui présenterait les plus grandes possibilités de découvertes tout en étant le plus susceptible d'être détruit par l'action humaine. Enfin, le type b- serait celui qui présenterait le plus d'attraits puisque c'est dans ce milieu que le plus grand nombre de sites furent découverts. Les trois premiers types d'environnement se retrouvent à l'intérieur de la zone où des travaux de construction sont prévus (chemin d'accès, ligne de transport d'énergie et ouvrages hydroélectriques).

Afin d'évaluer de façon plus précise le potentiel archéologique à partir des facteurs environnementaux, nous utiliserons les données provenant du tableau d'évaluation du potentiel archéologique préparé par Gauvin et Duguay (1981). Ce tableau fut élaboré selon une demande d'Hydro-Québec afin de standardiser la recherche de sites archéologiques. Le ministère des Affaires culturelles recommande l'utilisation de ce tableau dans ses directives aux promoteurs sur les procédures d'évaluation du potentiel archéologique dans le cadre d'une étude d'impact environnementale (Samson, 1984). Ce tableau propose un ensemble de critères permettant d'évaluer le potentiel de découverte archéologique.

Selon ces critères d'évaluation, la géographie de l'ensemble de la zone des travaux et sa proximité au fleuve présentent un potentiel fort. Cependant, les particularités de la morphologie et de l'hydrographie de la majorité de la zone où des travaux de construction sont prévus (chemins d'accès, ligne de transport d'énergie et ouvrages hydroélectriques) présentent un potentiel archéologique faible en raison de la présence d'affleurements rocheux et de zones marécageuses (tourbières). Suite à une évaluation cartographique, photographique et ethnographique, trois zones de potentiel archéologique ont été localisées à l'intérieur des limites de la zone des travaux. Ces zones présentent des dépôts de plages anciennes et un certain couvert forestier qui soulèvent la possibilité de mise à jour d'artefacts lors des travaux.

La première zone correspond à l'endroit où seront construits la prise d'eau, la portion amont du canal d'amenée et le déversoir. Le couvert forestier est présent à cet endroit ainsi qu'un dépôt de sol propice à la conservation de vestiges archéologiques. La deuxième zone comprend une partie du chemin d'accès et de la ligne de transport électrique qui seront aménagés sur une zone de plage ancienne soulevée de plus de 0,5 mètre d'épaisseur. Cette zone est située à une élévation moyenne d'environ 80 mètres au-dessus du niveau du fleuve. Tel que mentionné par Castonguay et Chevrier (1976), le potentiel d'une occupation archaïque est majoritairement associé à des niveaux inférieurs à 100 mètres au-dessus de la mer. Enfin, la troisième zone comprend les premiers 300 mètres du chemin d'accès à partir de la route 138.

Afin d'assurer la protection d'éventuels vestiges archéologiques qui seraient mis à jour par les travaux d'aménagements projetés, une intervention archéologique préventive sera exécutée au cours de l'été 2008 sur l'aire des travaux jugée pertinente. Cet inventaire archéologique sera réalisé à l'intérieur des trois zones de potentiel identifiées sur la carte en annexe. L'intervention comprendra une inspection visuelle de l'ensemble de l'aire des travaux et des sondages archéologiques seront réalisés à chaque 15 m à l'intérieur des limites des zones de potentiel et aux endroits jugés pertinents par l'archéologue une fois sur le terrain. Cet inventaire sera effectué avant le début de la construction.

Suite à cet inventaire, l'archéologue pourra émettre des recommandations supplémentaires en fonction d'éventuelles découvertes.

De plus, lors des travaux de construction, il importera d'informer les responsables de chantier de l'obligation de signaler au contremaître toute découverte fortuite. Une découverte archéologique signifie l'interruption des travaux à l'endroit de la découverte jusqu'à ce qu'une évaluation complète de celle-ci soit effectuée. Le ministère de la Culture et des Communications serait alors immédiatement avisé, en conformité avec la Loi sur les biens culturels.

Tableau 1 : Critères d'évaluation du potentiel archéologique

Facteurs environnementaux	A fort	B moyen	C faible
Géographie	Plage, îles, pointes, anses, baies Point de vue dominant		
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier Terrains plats Terrasses marines et fluviales Eskers, moraine Terre agricole	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes faibles	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapide Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement	Lacs et petits cours d'eau	Marais Tourbières
Végétation	Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de bons lieux de chasse et de pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Facile d'accès	Difficultés saisonnières	Difficile en tout temps
Géologie	Proximité d'une source de matière première		

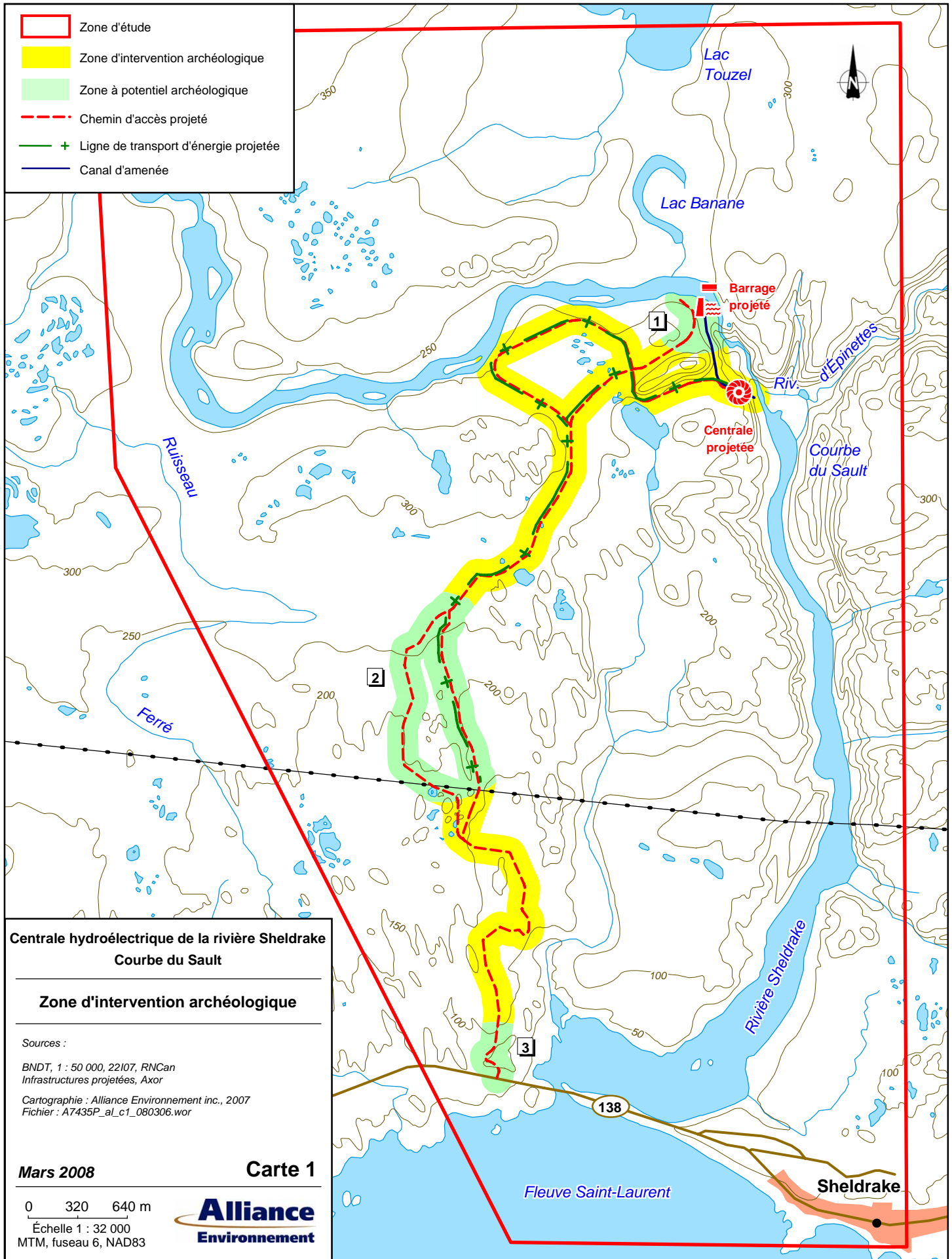
Références

- BEAUPRÉ, M. 2007. *Rivière Sheldrake, le Sault aménagement hydroélectrique, investigations géologiques et géotechniques*, rapport préparé pour Groupe Axor inc., Montréal.
- CASTONGUAY, D. et D. CHEVRIER. 1976. *Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord*, MAC, rapport inédit. 157 p.
- DUBREUIL, S. Janvier 2007. *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*, Rapport final remis à la Direction du patrimoine Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Musée régional de la Côte-Nord, Sept-Îles, Québec.
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY. 1981. *Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques*. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- HYDRO-QUÉBEC. Décembre 2007. *Complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement, Volume 6 : Milieu humain – Communautés innues et archéologie*.
- PINTAL, J.-Y. Septembre 2006. *Site d'implantation let de la rédemption, étude de potentiel archéologique*, Consultants Enviroconseil Inc, Québec.
- PLOURDE, M. Février 2006. *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*, Rapport final remis à la Direction du patrimoine Ministère de la Culture et des communications du Québec, Centre ARCHÉO TOPO, Québec. 48 p.
- SAMSON, G. 1984. *Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact*, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.
- TASSÉ, G. 2000. *L'archéologie au Québec, Mots, Techniques, Objets*, Édition Fides. 149 p.
- TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC). 1999. *Guide des collectivités indiennes du Québec*.

Sites Internet :

- ATLAS DU CANADA, *L'Amérique du Nord britannique vers 1823*. En ligne : <http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/maps/historical/preconfederation/britishnorthamerica1823/4>. 2008
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (MCCCF). *Peuplement amérindien, périodes chronologiques de l'histoire amérindienne et préeuropéenne*. En ligne : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2619>. 2008.
- PARCS CANADA. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Merveilles naturelles et trésors culturels, Patrimoine culturel*. En ligne : http://www.pc.gc.ca/npn/qc/mingan/natcul/natcul2a_F.asp. 2008.

WRIGHT, J. V. *Histoire des autochtones du Canada, Tome I (10000 - 1000 av. J.-C.)*, Cahier no. 3, Association canadienne d'archéologie, 2002. En ligne :
<http://www.canadianarchaeology.com/publications/fHAC-vol-1.lasso>
<http://www.civilization.ca/archo/hnpc/npint01f.html>



**Centrale hydroélectrique de la rivière Sheldrake
Courbe du Sault**

Zone d'intervention archéologique

Sources :

BNDT, 1 : 50 000, 22107, RNCan
Infrastructures projetées, Axor

Cartographie : Alliance Environnement inc., 2007
Fichier : A7435P_al_c1_080306.wor

Mars 2008

Carte 1

0 320 640 m
Échelle 1 : 32 000
MTM, fuseau 6, NAD83

